

**L'Humanité 17 avril 2026**

<https://www.humanite.fr/monde/egypte/ramy-shaath-militant-palestinien-menace-dexpulsion-par-le-gouvernement-lecornu>

**Ramy Shaath, militant palestinien menacé  
d'expulsion par le gouvernement Lecornu**

**Le militant politique palestinien Ramy Shaath, figure de  
la révolution égyptienne de 2011 contre la dictature de**

**Hosni Moubarak, est visé par une procédure**

**d'expulsion. Le volet**

**sécuritaire est invoqué pour l'expulser de France et le**

**séparer de force de sa famille.**

Peut-on encore, en France, dénoncer le génocide en cours à Gaza et défendre le droit à l'autodétermination du peuple palestinien ? Le cas de Ramy Shaath montre que, à l'évidence, dans le pays où a été rédigée la Déclaration universelle des droits de l'homme, **cela n'est plus vraiment possible**. Le gouvernement Lecornu voudrait faire taire cette voix politique palestinienne majeure, militante et anticoloniale.

En Égypte, Ramy Shaath a participé à la révolution de 2011 contre **la dictature de Hosni Moubarak**, puis aux luttes démocratiques qui ont suivi. En 2015, il a cofondé et coordonné le mouvement Boycott, Désinvestissement, Sanction (BDS) Égypte.

Ce qui lui a valu une arrestation arbitraire, en 2019, et une détention de deux ans et demi – son épouse, la citoyenne française Céline Lebrun, a été expulsée d'Égypte. Sa libération, **obtenue après une mobilisation internationale**, sera

saluée publiquement par Emmanuel Macron à son arrivée en France.

### **Dépeint comme une « menace pour l'ordre public »**

Aujourd'hui, il est dépeint comme une menace pour l'ordre public, après que les accusations d'apologie du terrorisme ont été classées sans suite par le parquet. L'attaque au pénal ayant échoué, c'est maintenant le volet sécuritaire qui est invoqué pour l'expulser de France et le séparer de force de sa famille.

Pour l'empêcher, une campagne #FreeRamyShaath2 a été lancée et **une pétition proposée en ligne**.

La Ville de Nanterre (Hauts-de-Seine) **se mobilise également** en faveur de celui qu'elle a fait citoyen d'honneur au même titre que Nelson Mandela et Cécile Kohler, et demande la fin du harcèlement administratif et l'abandon de la procédure d'expulsion engagée.

Le maire communiste de Nanterre, **Raphaël Adam**, et les élus de la municipalité seront présents jeudi 21 mai, à 14 heures, devant le tribunal judiciaire de Nanterre, qui doit rendre son avis sur cette procédure, pour apporter leur soutien à Ramy Shaath.